

Syndicat étudiant du cégep Marie-Victorin

7000, rue Marie-Victorin, local E-017

Montréal, Québec

H1G 2J6

Téléphone : 514-325-0150, poste 2427

Télécopieur : 514-328-3815

PROCÈS-VERBAL A.G

Tenue au local C-108 le 24/09/2014

Ordre du jour¹

1.0 Ouverture [Constatée à 12:21]

PROPOSÉE PAR Jérémy Cholette

appuyé par David Benoit

Voté à l'unanimité

2.0 Procédures

2.1 Animation et secrétariat

1 Tel qu'adopté en point 1.2

Il est proposé par Jérémy Cholette que Caroline Bourbonnais anime

2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2.3 Adoption des procès-verbaux

3.0 Élection

3.1 Élections au conseil exécutif

3.2 Élections au Conseil d'administration

3.3 Élection à la commission aux études

4.0 Traitement des avis de motions

5.0 Revendications

6.0 Plan d'action

7.0 Varia

8.0 Levée [Constatée à HH:MM]

1.0 **Procédures**

1.1 **Animation et secrétariat**

Il est proposé par Jérémy Cholette

Que Caroline Bourbonnais anime et que Jean-Sébastien Crépeau soit au secrétariat.

Appuyé par Magaly F.

Adopté à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Fiona

Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

1.0 Ouverture

2.0 Procédures

2.1 Animation et secrétariat

2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2.3 Adoption des procès-verbaux

3.0 Élection

3.1 Élections au conseil exécutif

3.2 Élections au Conseil d'administration

3.3 Élection à la commission aux études

4.0 Traitement des avis de motions

5.0 Plan d'action

6.0 Varia

7.0 Levée

Appuyé par Olivier T.

ADOPTÉ À l'unanimité

1.3 Adoption des procès-verbaux

Il est proposé par David B.

Que l'on adopte les procès-verbaux suivants :

PV AG 07/05/2014

Appuyé par Fiona

Adopté à l'unanimité

2.0 Élections

2.1 Élections au conseil exécutif

-Coordonnateur-trice général-e

Jérémy se propose.

Appuyé par Magaly Faddoul
Jérémy Cholette a été élu

-Coordonnateur-trice a l'interne
David Benoit se propose au poste.

Appuyé par Eve
David Benoit a été élu

-Coordonnateur-trice a l'externe
Fiona se propose.

Appuyé par Eve.
Fiona Brilvicas-Pinsonnault a été élue

-Coordonnateur-trice a la trésorerie
Miska propose Dakté au poste de trésorie.

Appuyé par Magaly.
Chanelle Fortin se propose.
Appuyé par Vincent Piette.
Chanelle Fortin a été élue

-Coordonnateur-trice aux affaires pédagogiques
Riad se propose au poste.

Appuyé par Magaly.

Riad Hassaine a été élu

-Coordonnateur-trice a la mobilisation

Patrice se propose au poste.

Appuyé par Magaly.

Patrice Ménard-Gravel a été élu

Coordonnateur-trice a la vie étudiante

Charles-Antoine se propose au poste.

Appuyé par Eve.

Charles-Antoine Leboeuf a été élu

Coordonnateur-trice a l'information

Yohan Painchaud se propose au poste.

Appuyé par Sophie Quirion

Yohan Painchaud a été élu

Secrétaire général-e

Laurence Gauvin se propose.

Appuyé par Sébastien Hébert Plante

Laurence Gauvin a été élue

2.2 **Élections au Conseil d'administration**

Jérémy Cholette se présente au pré-U

_____ William Karras appuie

Jérémy élu

2.3 *Élections à la commission aux études*

David Benoit se présente au poste

Yohan Painchaud appuie

David est élu

3.0 Traitement des avis de motions

Fiona Brilvicas-Pinsonnault propose que l'on ajoute aux statuts et règlements l'article suivant :

« **Article 42**

Qu'il ne soit pas permis de tenir des réunions à huis-clos lors des rencontres du conseil exécutif »

Que les articles subséquents soient décallés.

Appuyé par Julien Avon

L'avis de motion est adopté au plus des deux tiers

4.0 Plan d'action

-Considérant les continuelles hausses injustifiées des frais afférents.

-Considérant que le cégep de Sherbrooke, par exemple, demande moins en frais d'inscription total que le cégep Marie-Victorin mais offrent (en plus de services semblables) l'autobus gratuit dans toute la région de Sherbrooke.

Thierry propose que l'on entame une campagne pour la réduction de la facture étudiante en protestant l'actuelle

hausse des frais afférents et mettant de l'avant la gratuité scolaire et l'abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'AFE.

Myriam F. Dansereau propose l'amendement suivant :
que l'on enlève et mettant de l'avant la gratuité scolaire

et que la proposition se lise comme suit : que l'on entame une campagne pour la réduction de la facture étudiante en protestant l'actuelle hausse des frais afférents et l'abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'AFE.

Appuyé par Sophie Lallier

Question préalable demandée par Laurence Morissette

appuyé par Fiona

Question préalable adoptée à majorité.

L'amendement est battu à majorité

Retour sur la principale : Proposition est adoptée à la majorité

Considérant que les coupures dans les derniers budgets des gouvernements libéral et péquistes touchent directement à la qualité de l'éducation et des services des cégeps québécois tout en poussant les administrations locales à augmenter les frais afférents;

Considérant l'offensive tout azimut des gouvernements contre les services publics et les droits syndicaux;

Considérant l'ampleur des négociations du secteur public, le projet de grève sociale pour le 1er mai et la lutte contre le démembrement des régimes de retraite;

Considérant que le projet de loi 3 vise non seulement les retraites des employé-e-s municipaux mais aussi les droits syndicaux fondamentaux des travailleurs et travailleuses;

Considérant qu'avec la fréquence de leurs impositions, les lois spéciales n'ont plus de spéciales que le nom;

Considérant qu'Yves Bolduc est un incompetent

Considérant que les coupures et compressions dans le système de santé, notamment par la fusion de centre de services de proximités (CSSS), accentue une inégalité fondamentale entre les individus en condamnant les plus pauvres à une précarisation de leur propre vie ;

Considérant que les coupures et hausses de frais dans le système d'éducation et d'autres mesures comme l'abandon de la formation générale dans les CÉGEPs mène au démantèlement dudit système et à sa marchandisation ;

Considérant que la mise en place d'un comité de révision permanente des programmes sociaux, mis en place cet été,

démontre une volonté dans le long terme de se débarrasser des devoirs sociaux de l'État ;

OLIVIER TURNER PROPOSE

Que l'on lance une campagne contre l'austérité sur deux axes :
-Lutte contre l'austérité en santé, en éducation, dans le domaine de la culture et dans les services sociaux (coupures, gel des embauches, hausses de frais, privatisation et marchandisation)

-Droit syndicaux: (lutte contre la réouverture des conventions collectives, l'attaque contre les régimes de retraites et contre les lois spéciales).

Que l'on articule cette campagne en lien avec la <campagne locale>du SECMV

Que l'on encourage les professeur-e-s du cégep Marie-Victorin a prendre un mandat dans le même sens

Que l'on fasse la promotion de cette campagne auprès des travailleurs et travailleuses de la fonction public, associations étudiantes et groupes communautaires et que l'on appelle à la formation de comités en ce sens dans l'ensemble des institutions d'enseignement et lieux de travail du Québec .

Que le SECMV organise une réunion regroupant les ailiers à travers le cégep Marie-Victorin afin de construire un réseau

entre les étudiant-e-s, les professeur-e-s et les employé-e-s de soutien.

Que l'on encourage la création de groupe à l'extérieur des central syndical dans les milieux de travail et d'enseignement afin de briser les barrières imposées par les accréditations syndical.

Que l'on encourage les autres associations étudiantes à faire de même

Appuyé par David Benoit

Marithé Collard propose que l'on retire Considérant qu'Yves Bolduc est un incompetent

Sophie Quirion appuie

L'amendement est adopté à majorité

La proposition est adoptée à la majorité

Considérant qu'une fraction importante de la population du cégep a besoin d'une semaine de relâche pour aller rendre visite à leurs familles respectives, que la pause d'une semaine permet à des étudiants de travailler pour subvenir à leurs besoins et se payer du matériel scolaire et

que cette semaine est là pour permettre aux étudiant-e-s
d'avancer leur travaux.

Fiona propose que

Que le SECMV fasse pression contre l'administration afin de
ravoir une semaine de relâche de cinq jours à la session
d'automne.

Appuyé par Julien

Jérémy Cholette propose l'amendement suivant : Que l'on
ajoute

Que l'on encourage les étudiant-es membres du secmv a
boycotter les cours du 16 et 17 octobre 2014

appuyé par Kim Gallant

amendement adopté a la majorité

retour sur la principale amendée

la proposition est adoptée a l'unanimité

Fiona propose

Que l'on tienne une assemblée générale spécial le mercredi 8
octobre 2014 à midi avec l'ordre du jour suivant :

1.0 grève du 16 et 17 octobre.

2.0 grève pour la manifestation du 31;

3.0 revendication;

4.0 varia; 5.0 Levée

Que l'on tienne une journée d'actions de perturbation à la mi-novembre avec les alliés du cégep Marie-Victorin

Que ces deux journées soient posées comme des ultimatums au projet d'austérité et comme menace d'une grève reconductible en mars prochain.

Julien Avon appuie.

Proposition adoptée à majorité

levée proposée par Fiona à 13h57.

appuyé par Magaly

6.0 Varia

7.0 Levée

La levée est constatée à HH:MM.